

## EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2022-148

**OBJET :**

*EPF de la Haute-Savoie  
Désignation d'un nouveau délégué  
de la CCHC*

L'an deux mil vingt-deux, le 11 octobre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Morzine, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 octobre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GREMAT Maryse.  
MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....26  
pour :.....26  
contre :.....00  
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Aube MARULLAZ,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Yannick TRABICHET.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

*Vu l'arrêté préfectoral n° 2003-2914 en date du 23 décembre 2003 portant création de l'Établissement Public Foncier (EPF) de la Haute-Savoie,*

*Vu les statuts de l'EPF de la Haute-Savoie, et notamment ses articles 8 et 9,*

*Vu le règlement intérieur de l'EPF de la Haute-Savoie, et notamment l'article 10,*

*Vu la délibération du conseil communautaire en date du 12 juillet 2016 approuvant l'adhésion de la CCHC à l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie,*

*Vu la délibération du conseil communautaire en date du 28 juillet 2020 désignant 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour représenter la CCHC à l'Assemblée Générale de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie,*

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire qu'Aube MARULLAZ, actuellement délégué titulaire, ne souhaite plus assurer cette fonction et demande à être remplacée. Sophie COTTET se porte candidate.

### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- désigne Sophie COTTET en remplacement d'Aube MARULLAZ,
- précise que les délégués de la CCHC à l'EPF 74 sont désormais les suivants :
  - délégués titulaires :
    - Yannick TRABICHET
    - Sophie COTTET
    - Jean-Claude DENNÉ
    - Gérald LOMBARD
  - délégués suppléants :
    - Pierre VOIRIN
    - Jean-Louis VUAGNOUX
    - Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER
    - Mireille MARTEL
- désigne Yannick TRABICHET comme membre du conseil d'administration de l'établissement,
- charge Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président  
Fabien TROMBERT



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

